



ASSOCIATION SPORTIVE DE CORBEIL-ESSONNES
SECTION CYCLISME ET CYCLOTOURISME
15 RUE REMOIVILLE
91100 CORBEIL-ESSONNES
SIRET : 410 394 142 0001

COMPTE RENDU REUNION **DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019**

OBJET DE LA REUNION :

**OUVERTURE DE LA SECTION CYCLOTOURISME AU SEIN DE
L'ASCE CYCLISME**

DEBUT DE LA REUNION A 19H10

1- Présentation du bureau de l'asce cyclisme présent :

Mr Bottone Patrick, Président de l'asce cyclisme
Mme Giovannangeli Emmanuelle, secrétaire de l'asce cyclisme

2- Présentation du bureau de la section cyclotourisme présent :

Mme Fernand Josette, présidente de la section cyclotourisme
Mme Giovannangeli Emmanuelle, secrétaire de la section cyclotourisme

3- Mme Fernand Josette demande aux personnes assistant à la réunion de se présenter.

Sept personnes se sont déplacées pour assister à la réunion organisée au club de l'asce cyclisme 15 rue de Remoiville à Corbeil-Essonnes.

4- Mme Fernand Josette a remis, en début de réunion, un questionnaire à chaque participant. Ce questionnaire demande aux participants de la réunion, comment pratiquent-ils le vélo (ex : quel type de vélo utilisé, à quelle fréquence , quelle

distance est parcourue à chaque sortie, à quelle fréquence souhaiteraient-ils faire des sorties, quels jours de la semaine seront-ils disponibles et quel est leur niveau)

5- Mr Bottone, président du club de l'asce cyclisme, est invité par Mme Fernand à présenter le club et les attentes de l'ouverture de la section cyclotourisme au sein de l'asce cyclisme.

Mr Bottone raconte l'histoire de l'asce Corbeil-Essonnes, en évoquant le passé glorieux de l'asce jusqu'à nos jours. Mr Bottone explique que l'asce part sur une nouvelle dynamique avec les plus jeunes au centre du projet. L'école de vélo réunissant à ce jour vingt enfants, va permettre à Corbeil-Essonnes d'être présent sur les différentes routes et compétitions du département ainsi que des départements voisins.

Pour répondre à de nombreuses demandes, concernant la pratique du vélo loisir à Corbeil-Essonnes, Mme Fernand est entrée en contact avec Mr Bottone pour lui soumettre l'idée de créer une section cyclotourisme sur Corbeil-Essonnes.

Mr Bottone a accepté de créer cette section. Mr Bottone explique qu'il n'y aura pas de différence entre l'asce cyclisme et la section cyclotourisme, les locaux seront mis à disposition pour les deux sections et les réunions se feront ensemble.

6- Mme Fernand, reprend la parole et explique que la section cyclotourisme existait déjà au sein de l'asce entre décembre 1968 et 2008, Mme Fernand était d'ailleurs licenciée au sein du club entre 2000 et 2008.

Mme Fernand explique que la section cyclotourisme est en sommeil au sein de l'association et qu'il faut simplement la réactiver et la réaffilier à la FFTC.

Mme Fernand nous précise que depuis 2000, elle est licenciée de la ffct (Fédération Française de cyclotourisme).

Pour que la section cyclotourisme soit réaffiliée à l'asce, un bureau à dû être créé, ce bureau se constitue comme suit :

- Mme Fernand Josette, Présidente
- Mme Bottone Laury, Trésorière
- Mme Giovannangeli Emmanuelle, secrétaire

Les trésorière et secrétaire sont communes aux deux sections.

Cette réaffiliation s'effectuera au mois de décembre 2019.

7- Mme Fernand explique la pratique du cyclotourisme et l'intérêt du questionnaire remis en début de séance. Le but de ce questionnaire est de créer des groupes de différents niveaux pour éviter que les débutants se démotivent et que les confirmés ne puissent pas rouler à une allure plus soutenue. Ces groupes auront pour but de faire progresser les débutants afin qu'ils puissent rejoindre les confirmés.

8- Propositions de circuits :

*Circuits cyclo-découverte :

- Bords de seine
- Forêt de Rougeau et Patrimoine forestier
- Etangs de Vert-Le-Petit
- Marais de l'Essonne
- Verrerie d'art de Soisy s/Ecole
- Chevannes (ferme aménagée en espace culturel)
- Fôret de Sénart
- Musée Volant Salis à Cerny
- Les châteaux (Ballancourt, Courance...)
- Les Etangs (Ballancourt, Itteville...)
- Milly-la-Forêt (Les halles anciennes, maison Jean Cocteau...)

Un calendrier de sorties sera préparé par Mme Fernand Josette.

Il existe aussi des randonnées organisées par des clubs , un calendrier du comité régional d'Île de France est distribué aux participants de la réunion pour qu'ils puissent voir des idées de sorties qui pourront être proposées.

Des randonnées féminines sont organisées deux fois dans l'année (les messieurs peuvent évidemment y participer en réglant leurs allures sur les féminines) :

- Pour les débutantes, cela se déroule sur une journée. Par exemple, cette année au mois de septembre , il y avait comme parcours Milly-La-Fôret/Blandy- les-Tours ou Le Mée Sur Seine/Blandy les tours
- Pour les confirmées, cela se déroule sur un week-end entier. Par exemple, en 2018, il y avait Chartres et en 219, Provins en parcours.
- Pour les plus confirmées, un grand rassemblement a lieu tous les 4 ans l'année olympique depuis 2012 à Paris puis en 2016 à Strasbourg. En 2020, ce grand rassemblement sera à Toulouse « Toutes à Toulouse » et se déroulera en 6 étapes de 120 km à 130 km/j
- our du 7 au 13 septembre.

9- Questions diverses, échanges sur les sorties et sur la pratique du vélo au quotidien

10-Les règles de sécurité pour les sorties

- il faut un capitaine de route
- il faut veiller à attendre chaque membre du groupe
- il faut veiller au bon état de son matériel (gonflage des pneus, s'assurer d'avoir sur soi le nécessaire en cas de crevaison:démonte pneu, chambre à air de secours, pompe)
- Le casque est **obligatoire** lors des sorties

- Le port de gants est fortement conseillé surtout en cas de chute

11- Types de licence FFCT

Il existe trois types de licence en cyclotourisme :

- **Balade** : Petits parcours , kilomètres limités(20 à 30 km), allure tranquille, ne nécessite pas de certificat médical
- **Randonnée** : Les parcours sont plus longs de 30 à 100 km ou plus. Pour cette licence le certificat médical est obligatoire, ce certificat est valable 5 ans **mais l'asce cyclisme demandera un certificat médical tous les ans aux licenciés.**
- **Sport** : pour les pratiquants confirmés, cette licence permet de participer aux cyclosportives (ex : l'Ardéchoise, l'Ariégeoise...)

Ces trois licences ont le même tarif: 28,50€

12- Les tarifs

Revue cyclotourisme : 10 numéros/an **25€ (non obligatoire)**

Cotisation FFCT est de **28,50€**

L'assurance obligatoire « petit braquet » est de **16,50€**

Cotisation FFCT + Assurance « petit braquet » = **45€**

Il existe une assurance couvrant plus de dégâts matériels sur chute « grand braquet »

Il existe aussi des tarifs familiaux (ex : remise sur une partie de la licence du conjoint, licence moins chère pour les enfants).

Un grille tarifaire sera remise aux futurs licenciés pour qu'ils soient informés de tous les tarifs en vigueur.

Une cotisation pour l'adhésion au club sera demandée aux futurs licenciés, le montant de cette cotisation s'élève à **50€**. Cette cotisation permettra aux futurs licenciés d'adhérer à l'asce cyclisme, de bénéficier des avantages avec les différents partenaires du club, de profiter des locaux du club. L'asce cyclisme fournira une veste aux couleurs du club aux licenciés.

Coût total pour le licencié 95€

L'affiliation de la section cyclotourisme à l'asce cyclisme sera faite au mois de Décembre 2019, les licences FFCT ne pourront être demandées qu'à ce moment-là. Pour pouvoir effectuer des sorties avec le groupe le plus rapidement possible, l'asce cyclisme fera des demandes de licence FFC (valables jusqu'à décembre 2020), ce qui n'aura pas d'impact sur les tarifs demandés aux licenciés.

Dès l'affiliation à l'asce cyclisme, des demandes de licences FFCT seront faites, les

licenciés auront donc deux licences pour l'année 2020, une licence FFC et une licence FFCT. Mr Bottone et Mme Fernand précisent bien que les licenciés ne paieront qu'une licence et non les deux. Les licenciés auront donc une double affiliation pour l'année 2020.

A partir de 2021, seule la licence FFCT sera renouvelée.

Mme Fernand précise que trois sorties d'essais seront proposées pour que les futurs licenciés soient sûrs de leur choix.

13- Mme Fernand indique qu'il existe un site internet pour connaître les pistes cyclables : www.randonnees-grandparissud.fr

14- Présentation des partenaires du club :

Mr Bottone présente les différents partenaires du club aux personnes présentes.

-Safty : la société Safty reverse un pourcentage de ses honoraires à l'asce cyclisme en cas de vente ou/et achat d'un bien par une personne venant de l'asce cyclisme.

-Intersport : 15% sur textile, pièces et main d'oeuvre offerte pour les licenciés de l'asce cyclisme.

-Giant : 20% de remise pour les licenciés de l'asce cyclisme.

-Culture Vélo : 15% de remise pour les licenciés de l'asce cyclisme.

Mme Fernand et Mr Bottone remercient tous les participants pour leur présence et annonce qu'une assemblée générale aura lieu courant novembre pour l'asce cyclisme et la section cyclotourisme.

Fin de la réunion 21h00.

Mr Bottone, Président de l'asce cyclisme

Mme Fernand, Présidente de la section cyclotourisme

